

Équipe

L'équipe est composée de :

Cheffe de pôle :

Dr Marie-Christine BEAUCOUSIN

Psychiatre

vacant (mi-temps)

Infirmier

vacant (temps complet)

Psychologues

Alexandra AIMÉ
Amandine BRUN

Ergothérapeute

Camille TURQUIER

Coordination des EMPP du 93 :

Dr Imane MAHI

Brigitte MARREC

06 60 47 71 37

coordination-empp93@epsve.fr

Pour nous contacter

✉ empp-rivages93@epsve.fr

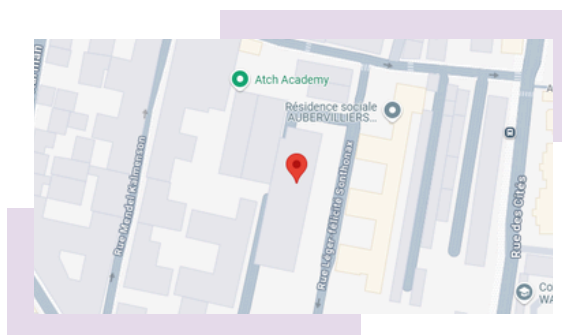
☎ 06 72 19 42 21

📍 5 rue Léger-Félicité Sontonax
93300 Aubervilliers

🚆 **En RER**
RER B | la Courneuve-Aubervilliers

🚌 **En bus**
170 | 150 | 249

🚇 **En métro**
Ligne 12 | Mairie d'Aubervilliers
Ligne 7 | Aubervilliers Pantin 4 chemins



Scannez pour
obtenir plus
d'informations



ÉQUIPE MOBILE
PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ

EMPP RIVAGES

Territoire d'intervention

Aubervilliers (93G06),
Saint-Ouen, Ile-Saint-Denis,
Plaine Saint-Denis (93G02),
Drancy et Le Bourget
(93G05), Bobigny et Pantin
(93G13)


Établissement Public
de Santé 93

 eps-ville-evrard.fr

Nos missions

Nous travaillons auprès d'un public en situation de grande précarité et d'exclusion présentant des troubles psychiques, suspectés ou avérés, ainsi qu'auprès des acteurs de première ligne.

Nous faisons de l'aller-vers et avons une mission de passerelle vers le "droit commun".

Pour quel public ?

Toute personne en situation de grande précarité et présentant des troubles psychiatriques (suspectés ou avérés).

L'EMPP n'intervient pas en cas de situations aiguës ou relevant des services d'urgence.

Fonctionnement

Travail auprès des usagers

- Nous intervenons sur signalement par mail ou téléphone – échange autour de la situation préoccupante.
- Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 9h30 à 17h. Au moment du signalement et jusqu'à la première rencontre avec l'utilisateur, nous travaillons ensemble – EMPP et orienteur – afin de penser l'intervention la plus juste.

Nos interventions peuvent être :

- accueillir, orienter, accompagner vers le « droit commun » ;
- donner un avis clinique / informer ;
- proposer des entretiens cliniques ;
- mettre en place des permanences, activités de groupe, maraudes.

Ces interventions peuvent se faire à l'EMPP ou à l'extérieur. Le cadre est à penser ensemble.

Travail partenarial

De manière complémentaire au travail auprès des usagers, notre seconde mission socle est de soutenir les acteurs de première ligne afin de :

- Étayer le repérage des problématiques.
- Décoder la souffrance.
- Mettre en place un premier stade d'écoute et de soutien.
- Ces actions peuvent être organisées et prévues de manière régulière ou ponctuelle autour d'une situation précise.